

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX**

**Lundi 18 mai 2009 à 20h**

- Présents :**
- M. Jean-Louis Kaiser, Président.
  - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes et Béatrice Hirsch, Conseillères municipales.
  - MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Marc Botbol, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Christian Salzmann, Marc Truan et Jean-Pierre Waefler, Conseillers municipaux.
  - MM. Jacques Magnenat, Maire  
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints  
Olivier Niederhauser, secrétaire général  
Stéphane Riem, Secrétaire général adjoint

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2009
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
  - 2.1 Invitation à l'assemblée générale de l'association des communes suisses
3. Communications de la Mairie
  - 3.1 Réponses aux questions de la dernière séance
  - 3.2 Suites de la séance d'information concernant le plan de circulation
  - 3.3 Courses spéciales en Proxibus pour le CO de Pinchat
  - 3.4 Portes ouvertes du centre de traitement des déchets verts
  - 3.5 Visite du chantier de la salle communale
  - 3.6 Marché campagnard
4. Election du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010.
5. Election du (de la) Président(e) et des membres de la commission ad'hoc Agenda 21.
6. Approbation des comptes 2008 :
  - 6.1 Rapport de la commission des finances du 27 avril 2009.
  - 6.2 Rapport de la fiduciaire
  - 6.3 Approbation du compte rendu administratif et financier pour 2008.
  - 6.4 Vote des délibérations approuvant les comptes 2008.
  - 6.5 Vote de la délibération approuvant les comptes 2008 de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées.
7. Projet de délibération :
  - 7.1 Vote d'un crédit supplémentaire destiné à financer l'installation d'une marquise sur le bâtiment de l'école de Troinex.
8. Propositions individuelles et questions.
  - 8.1 Apéritif troinésien et abus possible de jeunes adultes
  - 8.2 Marché campagnard : remerciements
  - 8.3 Pollution du ruisseau des Marais

## 9. Huis-clos : demande de naturalisation

---

Le président souhaite la bienvenue et ouvre la séance. Il remercie l'assemblée pour lui avoir fait confiance en sa qualité de Président pour l'année écoulée, « épisode glorieux de sa vie publique » avant de passer au point 1 de l'ordre du jour.

### 1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2009**

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 2. **Communications du Bureau du Conseil municipal**

#### 2.1 **Invitation à l'assemblée générale de l'association des communes suisses**

Le Président donne lecture d'un courrier d'invitation à la 56<sup>ème</sup> assemblée générale des communes suisses qui aura lieu à Berne le 10 juin prochain. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de M. Riem.

### 3. **Communications de la Mairie**

#### **Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :**

##### 3.1 **Réponses aux questions de la dernière séance**

M. Magnenat apporte les réponses suivantes :

- Suivi des travaux sur les routes et chemins communaux : pour faire suite à la question de M. Bahon sur ce sujet, M. le Maire en personne se charge temporairement du suivi des travaux et dans le cas particulier qui avait appelé une remarque, l'enrobé bitumineux sera reposé par la société qui avait effectué la fouille.

- Mur antibruit à la route d'Annecy : comme indiqué à M. Matringe lors de la dernière séance, la Mairie a rencontré M. Barras du service des routes cantonales qui a confirmé qu'un projet de pose d'enrobé phono-absorbant devait être réalisé sur la portion concernée par le projet de mur anti-bruit, ce dernier n'ayant alors plus d'utilité. Une information aux riverains sera faite dès réception d'une confirmation écrite dudit service de l'Etat.

- Mise à jour site CMNET : suite à la remarque de M. Waefler et aux explications de M. Niederhauser, le document « suivi des questions » n'ayant pas nécessité de mise à jour récente a été retiré du site intranet. Il sera republié si nécessaire. La dernière version du document « Inventaire des projets environnementaux » a pour sa part été publiée.

##### 3.2 **Suites de la séance d'information concernant le plan de circulation**

M. Magnenat tient à exprimer sa satisfaction suite à la séance d'information publique qui a eu lieu jeudi passé et remercie les Conseillers municipaux qui ont pu y participer. En effet les personnes tant en faveur qu'opposées au projet de plan de circulation communal ont toutes salué la démarche participative de la commune dans ce projet.

Il rappelle que toute remarque est bienvenue et que les personnes qui le souhaitent peuvent transmettre leur opinion par courrier, par e-mail ou directement sur le forum du site internet de la commune. L'ensemble de ces commentaires sera transmis à notre mandataire.

##### 3.3 **Courses spéciales en Proxibus pour le CO de Pinchat**

M. Magnenat informe l'assemblée que suite au problème d'horaire des transports publics pour les élèves du CO de Pinchat ayant des cours hors de la tranche habituelle, la Mairie a trouvé un accord avec les TPG pour mettre en place un service de navette Proxibus les lundis et jeudis pour les enfants concernés.

En outre une réunion a eu lieu jeudi passé à la mairie avec la DGCO et les TPG afin d'essayer d'ajuster au mieux les horaires pour la rentrée prochaine.

Mme Bernardet rappelle que depuis la création du cycle d'orientation il ya eu des horaires décalés et que jusqu'à présent les élèves se sont toujours débrouillé (vélo, pique-nique, cafétéria,...) et elle ne voit pas pourquoi la mairie subventionne soudainement un moyen de transport collectif. M. Buclin lui répond que depuis 2 ans la majorité des enfants de Troinex va au CO de Drize et qu'il y a eu une mauvaise répartition des horaires des 7<sup>ème</sup> à Pinchat, raison de cette aide proposée par la mairie. M. Meynard précise qu'il s'agit d'un coup de pouce exceptionnel cette année uniquement.

### **3.4 Portes ouvertes centre de traitement des déchets verts**

Bien que cet événement n'ait connu qu'une participation modeste (env. 60 personnes), les personnes présentes ont manifesté un grand intérêt à propos des méthodes de traitement utilisées par les exploitants. Nos remerciements vont à ces derniers ainsi qu'au bureau ACADE pour les explications très complètes données à cette occasion.

#### **Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :**

### **3.5 Visite du chantier de la salle communale**

M. Meynard indique qu'une visite du chantier de la future salle communale sera organisée à l'attention de Conseillers municipaux le 11 juin à 18h.

#### **Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :**

### **3.6 Marché campagnard**

M. Buclin adresse ses remerciements aux Conseillères et Conseillers municipaux qui ont pu donner de leur temps samedi 16 mai pour la vente des légumes lors de la 3<sup>ème</sup> édition du marché campagnard de Troinex. Il passe ensuite la parole à Mme Bernardet qui annonce que le résultat des ventes de légumes (Fr. 266,30) sera reversé à l'ARFEC.

### **4. Election du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010**

Selon le principe de tournus habituel, sont élus par acclamation :

Président :	M. Jean-Pierre Waefler
Vice-Président :	M. Christian Pittet
Secrétaire :	M. Stéphane Riem
Vice-secrétaire :	M. Olivier Niederhauser

### **5. Election du (de la) Président(e) et des membres de la commission ad'hoc Agenda 21**

M. Bahon a appris qu'une experte a été mandatée pour faire un état de lieux et propose d'attendre ce rapport avant de décider de la forme de cette commission. M. Meynard lui répond que la forme de cette commission est proposée ainsi par la mairie car ce sujet touche tant au social qu'à l'environnement et aux finances mais il se dit prêt à attendre un peu avant de créer cette commission.

M. Berthet est d'avis que la nomination d'une experte en la matière est une très bonne chose et ne voit pas d'intérêt à un report pour la création de cette commission.

Mme Hirsch pense que les idées des Conseillers municipaux seront plus claires sur l'étendue des travaux après une première présentation par l'experte. M. Niederhauser lui répond qu'une première estimation de l'étendue des travaux sera faite courant juillet.

M. Forestier trouve qu'il est important de mieux définir la participation à cette commission en prenant par exemples les Présidents des commissions directement concernées ou de définir dans chaque groupe qui serait le plus apte à participer à ce nouveau groupe.

M. Lavorel propose de réfléchir d'ici à la prochaine séance du Conseil municipal alors que M. Menu serait pour reporter cette élection au mois de septembre.

La parole n'étant plus demandée, le Président met au vote le report de cette élection à une prochaine séance.

Le report est accepté par 13 oui, 2 non et 1 abstention.

### **6. Approbation des comptes 2008 :**

#### **6.1 Rapport de la commission des finances du 27 avril 2009**

M. Forestier donne lecture de son rapport (Annexe1) qui n'appelle aucun commentaire.

#### **6.2 Rapport de la fiduciaire**

M. le Président donne lecture du rapport (Annexe 2) qui n'appelle aucun commentaire.

#### **6.3 Approbation du compte rendu administratif et financier pour 2008**

Le compte rendu est accepté sans remarque.

**6.4 Vote des délibérations approuvant les comptes 2008**

M. Le Président met au vote les délibérations suivantes :

**D 26 - APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT, DU COMPTE  
D'INVESTISSEMENT, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU  
COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN AU  
31 DECEMBRE 2008**

vu les articles 30, al. 1, lettre f) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu le compte administratif pour l'exercice 2008 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2008 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département,

vu le rapport de la commission des finances du 27 avril 2009,

sur proposition de la Mairie,

le Conseil municipal

**décide à l'unanimité (16 voix)**

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2008.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2008 pour un montant de Fr. 8'561'984.93 aux charges et de Fr. 10'755'002.54 aux revenus, l'excédent de recettes s'élevant à Fr. 2'153'017.61.
3. D'approuver le compte d'investissement 2008 pour un montant de Fr. 3'674'619.10 aux dépenses et de Fr. 157'950.80 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 3'516'668.30.
4. D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 4'266'988.56 par l'autofinancement à raison de Fr. 3'516'668.30 au moyen de la somme de Fr. 2'113'970.95 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 2'153'017.61.  
L'excédent de financement s'élève à Fr. 750'320.26.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette de Fr. 2'153'017.61 représentant l'excédent de recettes du compte de fonctionnement.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2008 totalisant à l'actif un montant de Fr. 55'512'053.15 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures de 10 à 13)	Fr.40'981'602.35
- Patrimoine administratif (natures 14 à 15)	<u>Fr.14'530'450.80</u>
Total de l'actif	Fr.55'512'053.15

Et au passif un montant de Fr. 55'512'053.15 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	Fr. 167'065.15
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	Fr.15'924'448.70
- Provisions (nature 24)	Fr. 3'949'141.50
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	Fr. 7'306'241.92
- Fortune nette (nature 29)	<u>Fr.28'165'155.88</u>
Total du passif	Fr.55'512'053.15

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent à Fr. 0.- au 31.12.2008.

**D 27 - APPROBATION DES CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES  
ET LES MOYENS DE LES COUVRIR POUR 2008**

*Vu les articles 30, al. 1, lettre d) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*vu le rapport de la commission des finances du 27 avril 2009,*

*sur proposition de la Mairie,*

LE CONSEIL MUNICIPAL

**décide à l'unanimité (16 voix)**

1. *D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2008 figurant sur la liste annexée, pour un montant total de Fr. 1'366'321.21.*
2. *Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

**6.5 Vote de la délibération approuvant les comptes 2008 de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées**

La parole n'étant pas demandée, le Président met au vote la délibération suivante :

**D28 - APPROBATION DES COMPTES 2008 DE LA FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE BARDONNEX, CAROUGE ET TROINEX POUR LE LOGEMENT DE PERSONNES AGEES**

*Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;*

*vu l'article 20 des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées;*

*vu le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2008 de la Fondation et le rapport sur la vérification des comptes de la fiduciaire Christophe Fischer,*

*vu la séance du Conseil de Fondation du 20 avril 2009 au cours de laquelle ces comptes ont été approuvés à l'unanimité;*

*sur proposition de la Mairie,*

le Conseil municipal de Troinex

**décide à l'unanimité (16 voix)**

1. *D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2008 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées avec un montant de CHF 3'219.40 de charges et de CHF 5'235.75 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 2'017.35.*
2. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2008 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 2'428'815.85.*

**7. Projet de délibération :**

**7.1 Vote d'un crédit supplémentaire destiné à financer l'installation d'une marquise sur le bâtiment de l'école de Troinex**

Mme Bernardet rappelle le rapport de la commission des travaux du mois de septembre 2007 et regrette que le sujet ait échappé à ladite commission depuis le temps. Elle trouve également que le

montant demandé pour cette réalisation est exorbitant. M. Meynard lui répond que la mairie a fait réactualiser les montants de la petite version en y ajoutant des protections latérales.

M. Botbol est d'avis que le montant est très élevé par rapport aux besoins.

M. Lavorel ne trouve pas cette somme si chère pour la serrurerie à réaliser et du verre securit. Il souhaite aller de l'avant dans ce projet.

M. Forestier abonde en son sens.

M. Menu apprécie le décompte présenté (avec les différentes taxes et émoluments) afin que les Conseillers prennent conscience des différentes taxes prélevées par l'Etat.

La parole n'étant plus demandée, le Président met au vote la délibération suivante :

### **D 29 - VOTE D'UN CREDIT SUPPLEMENTAIRE**

#### **DESTINE A FINANCER L'INSTALLATION D'UNE MARQUISE VITREE SUR LE BATIMENT DE L'ECOLE ENFANTINE**

*Vu les articles 30, alinéa 1, lettre d), et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*vu le rapport de la commission des travaux du 19 septembre 2007,*

*vu l'estimation des coûts de construction effectuée par M. Frédéric Heinrichs le 7 mai 2009,*

*sur proposition de la Mairie,*

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

#### **décide à l'unanimité (16 voix)**

- 1. D'approuver l'installation d'une marquise vitrée sur l'entrée du bâtiment de l'école enfantine.*
- 2. D'ouvrir un crédit supplémentaire de Fr. 22'500.- destiné à financer les travaux d'installation de ladite marquise.*
- 3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement de l'année 2009 de la Commune de Troinex, sous la rubrique 2100.3140 "Entretien immeuble par des tiers".*
- 4. De couvrir ce crédit supplémentaire par des plus-values réalisées aux revenus et par des économies à faire sur d'autres rubriques de charges.*

### **8. Propositions individuelles et questions**

#### **8.1 Apéritif troinésien et abus possible de jeunes adultes**

Mme Hirsch craint le prochain apéritif troinésien. En effet, lors de la dernière édition, des jeunes étaient tombés « ivres-morts » malgré le fait que le service ait été effectué par les membres de ce Conseil. La Mairie regrette cet état de fait mais précise que les jeunes en question consommaient leurs propres boissons apportées sur place. La Mairie réfléchira à une solution. Mme Bernardet indique que la commission jeunesse, sports et loisirs s'est penchée sur le problème et qu'il s'agit d'un sujet délicat.

#### **8.2 Marché campagnard : remerciements**

Mme Bernardet remercie M. Matringe pour ses magnifiques légumes et le prêt de sa balance à l'occasion du dernier marché campagnard.

#### **8.3 Pollution du ruisseau des Marais**

M. Pittet informe la mairie qu'une pollution du ruisseau des marais a eu lieu il y a deux semaines environ et demande si une solution existe pour que ce genre d'événement ne se reproduise plus. M. Magnenat lui répond qu'il est difficile d'entreprendre quelque chose surtout si la mairie n'est pas informée.

### **9. Huis-clos : demandes de naturalisation**

Le Président prie le public présent de bien vouloir quitter la salle afin que le Conseil municipal puisse se prononcer sur la demande de naturalisation de :

- Mme Bojana Deltcheva, née le 2 septembre 1973 à Sofia, de nationalité bulgare et domiciliée au 16 chemin de la Fondelle à Troinex.

La parole n'étant pas demandée, le Président met au vote la demande.

La demande est acceptée par 14 oui et 2 abstentions.

- Mme Natalia Maslova, née le 27 octobre 1963 à Shakhtinsk, de nationalité russe et domiciliée au 93 route d'Annecy à Troinex.

La parole n'étant pas demandée, le Président met au vote la demande.

La demande est acceptée par 15 oui et 1 abstention.

Avant de clore la séance, M. Magnenat remercie vivement M. Kaiser pour son année de présidence du Conseil sous les applaudissements de l'assistance.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h25.

Le Président  
M. Jean-Louis Kaiser

Le Secrétaire  
M. Stéphane Riem

Un conseiller municipal

# FINANCES

## RAPPORT DE COMMISSION

---

Séance du 27 avril 2009

Présents : M. Marc Truan, Président  
Mmes Deshayes, Hirsch-Aellen  
MM. Forestier, Kaiser, Kroug, Lavorel, Menu, Pittet, Waeffler  
membres de la Commission

MM. Magnenat, Maire  
Buclin, Meynard, Adjoints  
Niederhauser, Secrétaire général

---

Lors de sa séance du 27 avril dernier, la commission a étudié les comptes 2008 de la Commune.

### Compte de fonctionnement

La commission épluche les rubriques du compte de fonctionnement ligne par ligne et pose diverses questions à la Mairie qui lui répond clairement, ce qui n'appelle pas de commentaire particulier.

### Compte d'investissements

Pas de commentaire particulier non plus sur ce point.

### Bilan

Les questions posées par des membres de la commission reçoivent une réponse satisfaisante qui n'appelle pas de commentaire particulier.

### Ecart important entre les comptes 2007 et 2008 – commentaire

Un écart important entre les comptes 2007 et 2008 fait ressortir une augmentation des charges de la commune d'un total d'environ Chf 2'350'000.-. Il s'explique par l'amortissement extraordinaire du crédit d'étude de la salle communale de Chf 1'385'555.- voté par ce Conseil, par l'augmentation des provisions sur les reliquats et les estimations d'impôts de Chf 969'000.- recommandé par la fiduciaire et par l'augmentation des frais de perception des impôts plus élevés de Chf 120'000.- pour les plus gros postes. Il faut toutefois noter que cette progression ne met pas en péril les finances de la commune puisque les revenus estimés pour 2008 ont été nettement revus à la hausse par le

Département des finances, dépassant de plus de Chf 4 mio le budget précédemment établi.

Vote de la commission pour acceptation des comptes

Le Président met au vote les comptes 2008 qui bouclent de la manière suivante :

Compte de fonctionnement 2008 :

Revenus :	Fr. 10'755'002.54
Charges :	<u>Fr. 8'601'984.93</u>
Excédent de revenus :	Fr. 2'153'017.61

Investissements 2008 :

Dépenses :	Fr. 3'674'619.10
Recettes :	<u>Fr. 157'950.80</u>
Solde :	Fr. 3'516'668.30

Bilan au 31.12.2008 : Fr. 55'512'053.15 à l'actif comme au passif

**Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.**

Comptes du futur EMS de Drize

Ces comptes ont déjà été acceptés par le Conseil de fondation et n'appellent pas de commentaires particuliers, ni de remarques et sont acceptés à l'unanimité.

Troinex, le 30 avril 2009

Alain Forestier  
Rapporteur

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil municipal de la  
**COMMUNE DE TROINEX**

**BfB**

Genève, le 15 avril 2009  
9/cob/27

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

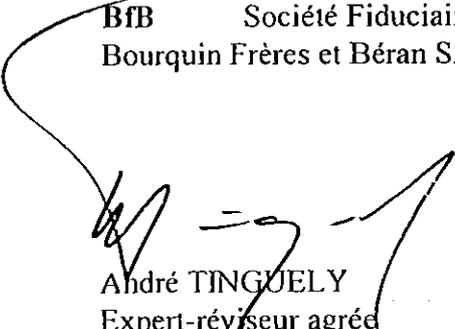
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Maire et aux Adjoints alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département du territoire, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin Frères et Béran SA



André TINGUELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Corinne BANDELIER  
Experte-révisseuse agréée

## Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 1-4)
- tableau de bouclé comparé (page 5)
- tableau du mode de financement (page 6)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (page 7)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 8)
- liste des vérifications effectuées (pages 9-13)
- analyse et commentaires (pages 14-15)